

3^E RENCONTRE 2021-2022 DE LA TGIRT CHAUDIÈRE-APPALACHES

DATE	LIEU	RESPONSABLE
Jeudi 2 décembre 2021 9h à 15h	Massif du Sud – pavillon Desjardins 300, rte du Massif-du-Sud, Saint-Philémon, QC	Tristan Clermont Courriel : tclermont@montmagny.com Téléphone : (514) 553-1996

PROJET DE COMPTE-RENDU

PERSONNES PRÉSENTES	DÉLÉGUÉS (avec droit de vote)	SIÈGE
	Catherine Bouchard Marie Brousseau Steve Cadorette Dave Chouinard Jonathan Grandmont Yvon Marcoux Pablo M. Rousseau Martin Paulette Daniel Racine Mathieu Turcotte Jean-Claude Marcoux Geneviève Paré Gilles Paquet	Certification : Détenteur de certificat Acériculture : Acériculteur UA 035-71 (Appalaches) Acériculture : Acériculteur UA 034-51 (Lotbinière) Industrie forestière : BGA Industrie forestière : BGA Acériculture : Acériculteur UA 035-71 (Beauce) Territoire : MRC Environnement : Conseil régional de l'environnement Territoire : MRC Parc : Parcs régionaux Faune : Chasseurs et pêcheurs Territoire : MRC Faune : ZEC
	PERSONNES RESSOURCES (sans droit de vote)	SIÈGE
	Tristan Clermont Simon Martin-De Bujanda Thomas Faguy-Bernier Richard Labrie Jason Lamontagne Béatrice Lacasse Pierre-Luc Roussel	Délégataire de gestion Délégataire de gestion Représentant ministériel : MFFP – DGFO Représentant ministériel : MFFP – UG Représentant ministériel : MFFP – UG Représentante ministérielle : MFFP – certification Producteurs et productrices acéricoles du Québec
	INVITÉS	
PERSONNES ABSENTES	DÉLÉGUÉS	SIÈGE
	Jean-Marc Couture François Lajoie Martin Béland	Faune : Trappeurs Eau : Organisme de bassin versant Exploitation forestière : détenteur d'un PRAU

ÉLÉMENTS IMPORTANTS	SUIVI (RESPONSABLE; ÉCHÉANCIER)
<p>01 Mot de bienvenue et tour de table, assistant à la table</p> <p>M. Tristan Clermont souhaite la bienvenue aux délégués et aux personnes-ressources. Il présente Simon Martin-De Bujanda qui va l'assister dans la coordination de la table GIRT.</p>	9 h 00
<p>02 Lecture et adoption de l'ordre du jour</p> <p>M. Tristan Clermont fait la lecture de l'ordre du jour suivant :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mot de bienvenue et tour de table, assistant à la table 2. Lecture et adoption de l'ODJ 3. Lecture et approbation du CR de la dernière rencontre 4. Assemblée des partenaires du 9 décembre 5. PRANA Lotbinière 6. Présentation des propositions du rapport sur les attributs de vieilles forêts 7. Mise à jour de la définition du PAP; La suite pour les secteurs en suspend 8. Comité écologique et forestier (SPB) - suites 9. Projets d'acquisition de connaissances 2021-2022-2023 10. Présentation entente d'harmonisation Massif du Sud 11. Orientations pour le contenu du PAFIT 2022 12. Divers 13. Fin de la rencontre <p>DEC_2021-12-02_01</p> <p><u>L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.</u></p>	9 h 05
<p>03 Lecture et approbation du compte-rendu de la dernière rencontre</p> <p>Le lien pour la plus récente version du compte-rendu de la rencontre du 9 septembre 2021 a été transmis aux membres par courrier électronique le 12 novembre 2021, ce qui leur a permis de lire le compte-rendu à l'avance. Dispense de lecture demandée à l'unanimité.</p> <p>DEC_2021-12-02_02</p> <p><u>Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.</u></p>	9 h 10

04 Assemblée des partenaires du 9 décembre9 h 20

M. Tristan Clermont présente l'assemblée des partenaires qui aura lieu le 9 décembre et explique le fonctionnement des élections. Il invite les membres à diffuser la lettre d'invitation aux autres personnes intéressées.

05 Présentation de la PRANA 2021-2022 pour l'UA 034-519 h 30

M. Jason Lamontagne présente la Programmation annuelle des interventions forestières pour l'UA 034-51 (Lotbinière). Il diffuse des cartes des chantiers et explique la légende. Les opérations auront lieu en hiver. Il s'agit de traitements de coupes partielles, soit des coupes de jardinage (27 ha) et de coupes progressives irrégulières (90 ha).

M. Steve Cadorette demande si les érablières acéricoles seront protégées. M. Lamontagne répond qu'aucune bande de protection autour des érablières n'est prévu dans le cas des coupes de jardinage standard.

La carte et les shapefiles seront déposés sur le Drive pour consultation.

06 Présentation des propositions du rapport sur les attributs de vieilles forêts9 h 50

M. Martin Paulette présente les résultats du PAC sur les attributs de vieilles forêts réalisé par le CRECA.

M. Paulette débute par le volet 1 du rapport. Il présente une définition générale des vieilles forêts dans la zone des érablières ainsi que le contexte général des vieilles forêts en Chaudière-Appalaches. Il présente les nouveaux critères pour la définition de vieille forêt et leurs conséquences. Il présente un portrait de la forêt mature en terres publiques avant traitement puis l'effet des traitements de coupes partielles sur les caractéristiques de vieilles forêt (selon des données d'inventaire de gestion Forap). Conclusion : Très peu de peuplements avec attributs de vieilles forêts après traitement.

Il présente ensuite des recommandations pour le prochain PAFIT élaboré en 2022 (Objectifs locaux) pour le volet 1 du rapport.

M. Paulette présente ensuite le volet 2 du rapport qui porte sur les vieilles forêts à structure complexe. Conclusion : Très peu de vieilles forêts à structure complexe sur le territoire et presque aucune après traitement par coupe partielle.

Il présente ensuite des recommandations en fonction des conclusions du volet 2 du rapport. Celles-ci seraient à adopter d'ici 5 ans.

Le rapport et la présentation seront disponibles sur le Drive.

07 Mise à jour de la définition du PAP; La suite pour les secteurs en suspend

10 h 30

M. Pierre-Luc Roussel fait un retour sur la rencontre du Comité acéricole du 25 novembre 2021. Il présente sous forme de tableau les secteurs retenus pour le PAP et clarifie les secteurs à valider. Une étude du MFFP et du MAPAQ sera disponible au mois de mars, selon lui, pour les normes d'entailage qui seront en vigueur en 2023.

M. Richard Labrie indique que le ministère ne donnera pas de réponse avant le mois de mars pour les secteurs de type écologique MJ.

M. Roussel a participé à une rencontre terrain avec le MFFP le 1 décembre. Une note de service du MFFP a été envoyée à la DRF pour un avis de recherche sur l'exploitation acéricole dans les MJ.

On propose de demander une prolongation jusqu'à la fin du mois de mai pour se prononcer sur le PAP pour avoir toute l'information (ravage, entailage, MJ)

Intervention de M. Martin Paulette : Selon les fichiers de forme présentés par M. Roussel, des secteurs à l'intérieur d'une aire protégée projetée sont encore inclus (à valider). Ces secteurs ont été inventoriés et ne se classifient pas selon le nombre d'entailles. Il demande leur retrait du PAP. M. Roussel va vérifier et les retirer au besoin.

Certains secteurs n'atteignaient pas les critères de peu. Cependant, par soucis de rigueur méthodologique, ils devraient être retirés du PAP.

Intervention de Mme Marie Brousseau : Discussion sur le retrait des blocs ayant une surface terrière juste inférieure à 60% de la surface terrière en érable. La majorité semble en accord avec ce critère et il sera conservé tel quel, sans compromis pour ceux qui seraient proches de 60% sans l'atteindre. Il faut tracer la ligne quelque part.

DEC_2021-12-02_03

La demande de report de l'échéance du PAP à la fin de mai 2022. Pour l'instant on accepterait les secteurs classés « oui » et « oui CRÉ ».

Proposition de Catherine Bouchard; Appui de Dave Chouinard

Selon Richard Labrie, la demande devra être envoyée à Marc-André Boivin (DGFo) avec cc à Sylvain Lamontagne, responsable du dossier acéricole en Chaudière-Appalaches au MFFP.

Une lettre sera adressée au MFFP pour le report (Tristan Clermont; décembre 2021)

Les membres auront jusqu'au 20 décembre pour la commenter (tous les membres; 20 décembre)

Aire protégée

M. Pablo M. Rousseau explique où en est la démarche pour la reconnaissance d'une aire protégée dans la seigneurie de Lotbinière. Il dit que le tracé a été fait en fonction du PAP du MFFP et non le nouveau PAP de la TGIRT. Le projet de réserve de biodiversité avance. Ils sont ouverts aux

nouvelles demandes en fonction des nouvelles données disponibles. Pour l'instant, ils continuent avec le tracé prévu et ne s'engagent pas à retracer l'aire protégée.

Discussion sur la possibilité de pratiquer l'acériculture dans l'aire protégée :

Martin Paulette a dit, en son nom, qu'il serait ouvert à faire un peu d'acériculture. Il ajoute qu'il y a très peu de potentiel acéricole dans les limites de l'aire protégée.

Pablo M. Rousseau dit qu'il y a une ouverture pour « étirer la tubulure des acériculteurs adjacents » si ça cadre avec les définitions d'aire protégée. Cependant Martin Paulette dit que les activités commerciales ne sont pas permises dans les réserves de biodiversité.

Question sur la superficie totale : 11 km² pour un total de 21 km² avec ce qui est existant

08 Comités écologique et forestier (SPB) – suites11 h 00

Tristan : Compte rendu disponible de la rencontre du comité forestier

M. Tristan Clermont fait un retour sur la dernière rencontre du comité sur la stratégie de production de bois. 1000 ha seront ajoutés à l'UA 121-71 à partir de 2023.

Un document synthèse sur les scénarios sylvicoles proposés sera disponible en décembre 2021 et sera distribué aux membres du comité forestier, et aux autres membres sur demande.

Aucune question des membres de la table.

Possibilité de rencontre du Comité écologique en janvier/février pour les recommandations du PAFI. Une invitation sera lancée à tous les membres.

09 Projets d'acquisition de connaissances (PAC) 2021-2022-202311 h 20

Présentation du PAC sur les FHVC

Mme Catherine Bouchard présente un PAC sur la certification du territoire. L'objectif serait de mettre à jour les forêts à haute valeur de conservation (FHVC). Le rapport doit être mis à jour aux 5 ans, ou lors d'une modification majeure, pour respecter les normes FSC. De plus, la norme FSC a été modifiée en 2020 et demande un meilleur suivi des FHVC.

Les nouvelles FHVC devront être discutées à la table GIRT. Les FHVC identifiées devront faire l'état d'un programme de suivi en fonction des indicateurs et critères choisis.

Mme Catherine Bouchard présente une ébauche du budget du PAC (étapes et honoraires). Le projet demande un montant de 19 000\$ du budget de la table. M. Martin Paulette serait engagé pour effectuer certains travaux financés par la table pour la mise à jour des FHVC. La méthodologie sera définie plus en détail au fil du projet.

On spécifie que le projet devrait être bien entamé pour le prochain audit de gestion Forap à l'automne 2022.

DEC_2021-12-02_04

La table accepte de soumettre le projet d'acquisition de connaissance « Mise à jour des FHVC pour la certification FSC » au comité de coordination pour approbation. Un montant sera réservé du budget pour les PAC.

Proposition de Daniel Racine; Appui de Steve Cadorette

Discussion sur un PAC sur le PAP

M. Pierre-Luc Roussel ne présente pas l'idée de PAC qu'il avait prévu puisqu'il vient possiblement croiser la note de service du MFFP sur l'acquisition de connaissance sur l'acériculture dans les peuplements de type écologique MJ. On propose de possiblement mener plus de travaux d'inventaire pour clarifier les PAP.

M. Martin Paulette propose de contacter les experts du ministère pour savoir si les données seraient utiles. On pourrait aussi comparer les érablières acéricoles dans le MJ avec des témoins MJ sans exploitation pour comparer la naturalité des peuplements exploités. Pas de dépôt officiel?

Autres propositions

M. Tristan Clermont demande à la table de réfléchir à d'autres PAC potentiels puisque la table dispose d'un budget de 70 000\$ sur 2 ans pour ces projets.

M. Tristan Clermont lance l'idée de faire un PAC avec comme objectif d'augmenter la participation lors des consultations publiques sur les PAFI. Il propose l'exemple d'aller chercher l'aide d'une firme en communication pour faciliter la diffusion de l'information sur les consultations et rejoindre d'autres publics efficacement.

DEC_2021-12-02_05

La table accepte de lancer une recherche de projet d'acquisition de connaissance pour appuyer le processus de consultations publiques.

Proposition de Daniel Racine; Appui de Steve Cadorette

Présentation de M. Mathieu Turcotte sur l'entente d'harmonisation en vigueur depuis 2014. Il décrit les objectifs et les mesures incluent dans l'entente.

À la fin de la présentation, il propose des idées pour bonifier l'entente : PAC, sondages des usagés, révision de l'entente dans une démarche conjointe avec d'autres parcs régionaux, l'inclusion du projet du « versant sud » à l'entente, la création d'une aire protégée.

Martin Paulette: clarification sur les projets d'aire protégé

La présentation sera disponible sur le Drive pour consultation.

11 Orientations pour le contenu du PAFIT 2022

13 h 30

M. Tristan Clermont lance la discussion sur la formulation d'objectifs locaux pour le prochain PAFIT.

M. Pierre-Luc Roussel demande où on en est avec la fiche enjeu solution sur le potentiel acéricole. M. Tristan Clermont la présente et on s'entend sur quelques modifications, visibles sur les versions du fichier sur le Google Drive.

Mme Catherine Bouchard propose de formuler des recommandations sur les modalités de protection des secteurs du PAP avant de présenter les secteurs puisqu'ils ne seront pas prêts avant mai 2022.

M. Thomas Faguy-Bernier confirme que le niveau de précision des recommandations peut être variable.

Mme Catherine Bouchard demande s'il serait possible de réaliser une analyse de l'impact des mesures de protection proposées sur les opérations forestières. M. Richard Labrie dit qu'il faudrait voir avec Martin Cloutier.

Est-ce que la TGIRT s'entend sur la version finale de la fiche enjeu-solution?

Les recommandations formulées par M. Martin Paulette dans le rapport sur les attributs de vieilles forêts seront discutées au Comité écologique.

Discussion sur la possibilité d'inclure des enjeux sur les changements climatiques.

Catherine Bouchard révisera la fiche enjeu-solution et le contenu consensuel sera approuvé par tous les membres, par courriel (tous; d'ici janvier 2022)

12 Divers14 h 00

Discussion sur l'avis du CRECA envoyé au MFFP

Mme Marie Brousseau demande à M. Martin Paulette d'expliquer ses propos soutenus dans l'avis du CRECA destiné au MFFP sur les impacts de l'acériculture, principalement ses propos sur la « destruction irréversible et privatisation de facto » de l'attribution de quota en terre publique.

M. Martin Paulette défend son point en disant qu'il utilise le terme « privatisation de facto » puisque l'exploitation acéricole se rapproche de la privatisation. Aussi, il dit que l'exploitation acéricole détériore les habitats, principalement dans les ravages et les peuplements MJ, puisque les résineux ont une importance faunique, notamment pour le cerf de Virginie.

Discussion animée sur les propos et les mots utilisés dans l'avis. Mme Marie Brousseau n'est pas d'accord avec ceux-ci.

M. Gilles Paquet, technicien de la faune, suggère d'utiliser l'expression « altération » plutôt que « destruction », bien que l'on comprenne que les caractéristiques d'habitat du cerf puissent être détériorées par certaines pratiques de certains acériculteurs entourant l'exploitation acéricole.

Selon M. Martin Paulette, Nature Québec a aussi envoyé un avis semblable au MFFP.

Remboursement des frais de déplacement

M. Tristan Clermont annonce que les bénévoles et les OBNL qui siègent à la TGIRT pourront se faire rembourser leurs frais de déplacement (tarif au kilométrage). Cette mesure est rétroactive au 9 juillet 2021.

13 Fin de la rencontre14h30

COMPTE-RENDU PRÉPARÉ ET FINALISÉ LE 10 DÉCEMBRE 2021 PAR :**Tristan Clermont, ing. f.**

Coordonnateur du PADF et de la TGIRT pour la région de la Chaudière-Appalaches

Simon Martin-De Bujanda

Stagiaire à la MRC de Montmagny pour la TGIRT de la région de la Chaudière-Appalaches

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ LE 24 FÉVRIER 2022